

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

AMENDEMENT

N ° SPE1597

présenté par

M. Tourret, rapporteur thématique, M. Ferrand, rapporteur M. Castaner, rapporteur thématique
M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Savary,
rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique
et Mme Valter, rapporteure thématique

ARTICLE 70

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« société »

le mot :

« entreprise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.